

# Les Mines Tunisiennes devant la concurrence étrangère et leur rôle dans l'Economie Intérieure de la Régence

On a déjà exposé très souvent, dans les colonnes même de ce Bulletin, les problèmes qui se posent à l'industrie extractive tunisienne; la gravité de ces problèmes, de la solution desquels dépend dans une large mesure l'avenir du commerce extérieur de la Tunisie, n'a échappé à personne et les exploitants, les plus directement intéressés à la prospérité de leur activité, n'ont épargné ni leurs efforts, ni leurs capitaux pour trouver des remèdes à une situation de plus en plus difficile.

Le but des pages suivantes est moins d'exposer une fois de plus les écueils que rencontre actuellement l'industrie minière tunisienne, que de montrer les aspects divers des problèmes posés par la concurrence étrangère dans chaque branche de cette industrie.

## I. — LES MINES TUNISIENNES DEVANT LA CONCURRENCE ETRANGERE

Il suffit d'envisager dans son ensemble la production minière tunisienne pour apercevoir que le seul facteur qui doit commander toute la politique d'exploitation depuis le fond de la mine jusqu'au quai d'embarquement, c'est la présence de minerais étrangers sur le marché mondial.

Examinons, pour bien marquer la différence avec la situation de la Tunisie, l'état actuel de l'industrie minière française. La France ne produit, comme minerais importants, que du minerai de fer, du charbon et de la bauxite. Mais ces minerais, de qualité en général médiocre, dans des gisements d'exploitation difficile et onéreuse, bénéficient d'une immunité relative vis-à-vis de la concurrence étrangère, parce qu'ils se trouvent dans un pays très développé industriellement. Comme ils sont en majeure partie utilisés dans l'industrie de transformation locale, le Gouvernement aura toujours la ressource, pour protéger ses exploitations nationales et si la concurrence des produits étrangers devenait trop sévère, d'instituer d'efficaces barrières douanières assurant aux mines une certaine prospérité sur le marché intérieur. Plus généralement, on peut dire que dans les

pays équipés en industries de transformation puissantes, la protection de l'industrie minière peut tant bien que mal être assurée par une politique douanière convenable du Gouvernement.

Tel n'est malheureusement pas le cas pour la Tunisie. Avant d'examiner la situation sur le marché mondial de chacun des minerais qu'elle produit on peut définir quelques caractéristiques de la production minière tunisienne :

Si l'on met à part quelques minerais d'importance secondaire par le tonnage extrait, tels que barytine, fluorine, etc..., la production tunisienne se réduit aux minerais de plomb et de zinc, au minerai de fer et aux phosphates; surtout pour ces deux derniers produits, il s'agit de minerais lourds, de faible valeur à la tonne, dont les gisements sont très souvent à la limite même de la rentabilité. Et pour aucun des minerais qu'elle extrait de son sous-sol, la Tunisie n'a actuellement le monopole de la production mondiale; bien au contraire, la production tunisienne ne représente souvent qu'un pourcentage extrêmement faible de l'extraction mondiale. Enfin, l'industrie de transformation tunisienne à partir des produits de son sous-sol est actuellement pratiquement inexistante, surtout parce que le marché intérieur pour les produits finis est extrêmement peu étendu. L'industrie minière tunisienne ne peut donc vivre qu'à la condition expresse d'exporter toute sa production.

Nous allons retrouver en les précisant dans chacun des cas particuliers que nous allons examiner ci-dessous, ces éléments essentiels de la situation des mines de Tunisie.

#### MINES DE PLOMB ET DE ZINC

En ce qui concerne le plomb et le zinc, c'est énoncer un lieu commun que de signaler l'extraordinaire variabilité dans le temps des cours de ces métaux. Pour évoquer un exemple frappant, il suffira de comparer le cours du plomb à la fin de 1949 et pendant le premier semestre 1950 : 80 fr. au kg., au cours actuel qui se maintient depuis la fin de 1950 à 130 fr. le kilogramme.

Ces variations sont toujours en relation directe avec les grands événements mondiaux et les mines de plomb et de zinc ne sont jamais si prospères qu'en période de tension internationale : ce n'est pas sans raison que les métaux en question font partie de la famille des métaux dits « stratégiques » ou suivant une expression plus récente, mais encore plus imagée des « métaux sensibles ».

Devant une pareille situation du marché mondial, on conçoit l'ensemble des problèmes posés aux exploitations tunisiennes. Il s'agit, en effet, de petites mines d'exploitation assez ancienne dont la plus importante ne produit pas plus de 600 T. de minerai marchand par mois, dont les réserves s'épuisent et, en tout état de cause, ne s'étendent pas au delà de quelques années d'extraction. Il a donc fallu adopter, en Tunisie, comme dans beaucoup de pays d'Europe, des méthodes à l'échelle des gisements, sans grande ampleur, mais très souples, qui permettent de modeler le rythme de l'exploitation sur les variations des cours mondiaux des métaux, de telle sorte que l'on

puisse mettre une mine en sommeil ou la reprendre presque à volonté, sans frais excessifs.

À un échelon plus élevé, une autre conséquence de cet aspect si particulier du marché mondial du plomb et du zinc, c'est l'existence de grandes sociétés minières possédant un assez grand nombre de mines très dispersées, d'importance et de qualité extrêmement diverses; seule cette formule permet d'adapter la production presque instantanément à l'état présent du marché, de grandes ressources de trésorerie aidant à passer les périodes dangereuses de crise.

#### MINES DE FER

La Tunisie produit de 700 à 800.000 T. de minerai de fer par an, cette production étant concentrée dans deux exploitations importantes : Djerissa et Douaria. On pourrait être surpris de trouver une exploitation de minerai de fer dans un pays ne possédant aucune industrie sidérurgique, surtout si l'on pense que la mine la plus importante se trouve à 250 km. du port d'embarquement le plus proche. En fait, cette anomalie ne s'explique que par la qualité exceptionnelle du minerai tunisien : en effet, il s'agit d'un minerai à très forte teneur en fer, contenant des quantités relativement très réduites d'impuretés, et constituant un minerai d'appoint précieux pour la sidérurgie spéciale; il est très apprécié sur le marché européen et son prix est en moyenne 3 fois plus élevé à la tonne que celui des minerais ordinaires.

Néanmoins, là aussi, la concurrence étrangère constitue le plus grand danger pour les mines de fer tunisiennes. Le monde actuel manque, dans son ensemble, de minerai de fer; c'est pour cela que la situation présente des mines de fer tunisiennes est relativement prospère; mais en période normale, où seule l'activité de paix réclamerait des produits sidérurgiques, il va sans dire que le minerai tunisien, qui trouve si facilement des débouchés pour le présent, aurait des difficultés à concurrencer efficacement les minerais algériens et surtout suédois.

#### MINES DE PHOSPHATES

Pour bien comprendre la situation actuelle des mines de phosphate tunisien devant la concurrence étrangère, il semble indiqué de retracer un rapide historique de l'évolution du marché phosphatier. Depuis le début de ses exploitations et, en gros, jusqu'en 1930, la Tunisie possédait en fait le monopole de l'extraction et de la vente des phosphates sur le marché européen. Cette période de prospérité devait prendre fin avec la découverte des gisements marocains, dont le minerai plus riche, fut, dès l'origine, préféré au phosphate tunisien par les fabricants de super-phosphate. Le déclin de la production tunisienne ne cessa de s'accroître depuis; et alors qu'avant-guerre la Tunisie avec une production supérieure à 3 millions de tonnes par an venait au deuxième rang de la production dans le monde après les Etats-Unis, elle n'occupe plus que le troisième rang en 1938 après les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et passe au quatrième rang après la dernière guerre, le Maroc la distançant nettement.

Les causes de ce déclin sont bien connues : exploitation et évacuation difficiles et onéreuses, teneur trop faible des phosphates tunisiens, avec pour conséquence, un prix de vente mondial très bas, parfois même, pour certaines qualités, inférieur au prix de revient.

Les procédés d'enrichissement par lesquels les exploitants ont essayé de lutter contre la concurrence étrangère en revalorisant leur minerai n'ont qu'une efficacité limitée et il est douteux qu'ils suffisent à rendre à l'industrie phosphatière tunisienne son ancienne prospérité. Un effort plus intéressant paraît être la fabrication sur le sol même de la Tunisie du super-phosphate à partir de phosphate bas titre, dans des usines locales. La recherche d'une solution dans ce sens correspond au désir des exploitants tunisiens de déplacer le terrain sur lequel ils luttent contre la concurrence étrangère, de soutenir cette concurrence non plus sur le marché des phosphates mais sur le marché des super-phosphates.

Bien qu'il soit certain qu'elle va être tentée dans un avenir très proche, cette expérience n'est pas encore entrée dans une phase décisive et, à l'heure actuelle la situation des phosphates tunisiens sur le marché mondial est encore extrêmement précaire. Et si, grâce à l'entente directe qui s'est opérée entre les trois territoires d'Afrique du Nord et matérialisée par la création du Comptoir des Phosphates, l'industrie phosphatière tunisienne n'avait pas été artificiellement protégée, la situation serait à l'heure actuelle d'une extrême gravité.

Ainsi, dans quelque branche d'activité de l'industrie minière qu'on se place, on est obligé de conclure que la situation des exploitations en face de la concurrence étrangère est particulièrement vulnérable, et cela à cause du fonctionnement même des grands marchés mondiaux.

Pour se rendre compte avec plus de clarté encore de l'importance extrême que revêt ce problème, il est certainement bon de commencer par examiner le rôle de premier plan que joue l'industrie minière dans l'économie intérieure de la Tunisie.

## II. — ROLE DES MINES DANS L'ECONOMIE INTERIEURE DE LA TUNISIE

Encore que, pour un observateur peu averti qui parcourrait les principales villes de la Tunisie, où semble se réfugier la totalité de l'activité économique de la Régence, l'importance fondamentale de la production minière dans l'économie tunisienne risque de passer inaperçue, il n'en est pas moins vrai que le déclin de l'industrie minière provoquerait une crise catastrophique dans le commerce extérieur de la Tunisie et certainement un malaise social extrêmement grave.

### 1°) Rôle de l'industrie minière dans l'activité économique de la Tunisie

La part qui revient, dans les exportations de la Tunisie, aux produits miniers, est relativement énorme, et illustre de façon frappante le rôle économique fondamental de l'industrie extractive. Suivant les

années, 80 à 93% du tonnage total d'exportation de la Tunisie sont uniquement constitués par des minerais, ou par du plomb fabriqué à partir de minerais locaux; sur ce tonnage impressionnant, environ 60 à 70% est dû à l'exportation des phosphates. Comme les minerais sont des matériaux lourds et à faible valeur relative, les pourcentages en valeur sont évidemment moins importants. Néanmoins, la valeur des minerais exportés représente de 30 à 50% de la valeur totale des exportations tunisiennes. Il résulte de ces chiffres que les mines tunisiennes, presque à elles seules, ont amené la création et assurent la prospérité des principaux ports, c'est-à-dire des principales villes de la Régence; le minerai de fer et les phosphates à Tunis, les phosphates à Sfax, le minerai de fer à Bizerte assurent une grande partie du trafic maritime de ces ports.

Nous avons déjà signalé que la plupart des mines tunisiennes, et nous verrons plus loin que c'est pour elles un grave handicap, sont en général situées très loin des ports d'embarquement; c'est vrai pour le minerai de fer du Djérissa et ce l'est encore davantage pour les gisements de phosphates de Gafsa, de M'Dilla et de Kalaa-Djerda.

Il en résulte que le minerai, avant de pouvoir être chargé en vue de l'exportation doit parcourir de longues distances en chemin de fer. 85 à 90% du trafic du Sfax-Gafsa est dû aux phosphates. 50 à 70% du trafic de la C.F.T. est dû aux minerais divers qu'elle transporte. En fait, la plupart des lignes de chemins de fer tunisiennes n'ont de raison d'être et ne peuvent être exploitées dans des conditions acceptables que grâce au transport des minerais.

En outre, pour le budget tunisien lui-même, il ne faut pas oublier que les taxes et redevances minières, que les taxes de transaction, les taxes de ports, les taxes sur les transports qui frappent le commerce des minerais, représentent un appoint qui est loin d'être négligeable. Un fait plus important encore et sur lequel il convient d'insister, c'est que, grâce à ses minerais, la Tunisie a pu se procurer des devises extrêmement précieuses, puisque ses exportations se font vers tous les pays d'Europe et même aux U.S.A.

## 2°) Rôle social des mines

Si le rôle des mines dans l'économie du pays est de toute première importance, celui qu'elles jouent dans la vie sociale de la Régence est peut-être encore plus fondamental; on pourrait penser que, les mines se signalent surtout par le nombre considérable de grèves qui viennent périodiquement arrêter telle ou telle exploitation. Cet état presque endémique d'agitation sociale est certainement dû au fait que les mines sont des entreprises employant un personnel nombreux, bien encadré dans des organisations syndicales puissantes, où l'unité d'action est particulièrement facile à réaliser.

Pendant, les troubles sociaux dans les entreprises minières semblent relativement peu importants si l'on veut bien se rappeler que les mines, uniquement pour les travaux d'extraction, emploient plus du tiers des travailleurs industriels de la Régence, c'est-à-dire environ 14.000 ouvriers, et payent annuellement près de 2 milliards de salaires. Si l'on ajoute à ces ouvriers directement intéressés par l'ex-

traction, tous les ouvriers des chemins de fer et les dockers des ports d'embarquement qui vivent indirectement de l'industrie minière, on se rend compte qu'un grand nombre de familles tunisiennes doivent leur subsistance à l'existence dans le sous-sol de la Tunisie de réserves importantes de minerais. D'ailleurs, la découverte des gisements exploitables a amené le peuplement de régions absolument désertiques et qui seraient rapidement abandonnées si les mines devaient arrêter leur activité; c'est le cas, en particulier, des exploitations de phosphate de la région de Gafsa.

En outre, il ne faut pas manquer de signaler qu'une des caractéristiques du travail dans les mines, c'est la sécurité dans le temps. Bien que les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux soient susceptibles de frapper durement les entreprises minières, celles-ci ont, en général, une activité continue, et tous les efforts des exploitants tendent justement, même en période de crise à conserver leur main-d'œuvre spécialisée. Grâce à la présence de districts miniers importants, il a donc pu se créer, dans la masse des travailleurs tunisiens, une classe d'ouvriers à situation relativement très stable, que les fantaisies atmosphériques d'une année trop sèche ne privent pas automatiquement de leur gagne-pain.

### III. — LES MOYENS DE LUTTER CONTRE LA CONCURRENCE

De tout ce qui précède, nous voudrions que ressortent bien les principes, en quelque sorte contradictoires, qui dominent l'évolution future de l'industrie minière tunisienne. D'une part, la Tunisie se doit de protéger ses exploitations qui suffisent à faire vivre un grand nombre de travailleurs, dans des conditions de sécurité très avantageuses. D'un autre côté, les mines tunisiennes se trouvent aux prises avec une concurrence à laquelle elles sont particulièrement vulnérables, et le répit dû à la tension internationale actuelle ne doit faire aucune illusion sur le sort qui leur serait réservé si des conditions économiques normales s'instauraient enfin en Europe.

La place de la Tunisie dans le monde, au point de vue de la production des minerais et l'exiguïté de son marché intérieur, ne lui permettent pas d'espérer une solution à ses problèmes miniers par des voies détournées : elle n'aura jamais aucune action décisive sur les prix mondiaux dont elle doit, coûte que coûte s'accommoder; et il ne lui est pas possible de boudier l'exportation, qui est le seul débouché possible pour ses minerais. Dans ces conditions, une seule méthode reste, la plus classique, mais la plus dure à mener à bien : il faut à tout prix diminuer les prix de revient de façon à pouvoir abaisser les prix de vente à l'étranger.

Malheureusement, si le remède est évident, il est beaucoup moins facile de le mettre en œuvre. Quels sont, en effet, les éléments du prix de revient sur lesquels on doit pouvoir jouer pour les abaisser ? Il y en a trois possibles, mais dont il n'est pas également souhaitable de les réduire : ce sont, à notre avis, la rémunération du capital, l'élément salaire, et les taxes de toutes sortes prélevées par l'Etat

En ce qui concerne la rémunération du capital, disons tout de suite qu'à notre avis, il n'y a pas d'intérêt réel pour la Tunisie à la sacrifier sans mesure, quelque facile qu'une telle opération puisse paraître. Car là encore, la Tunisie n'est pas maîtresse des capitaux que l'on investit dans ses entreprises. Le marché intérieur des capitaux est pratiquement inexistant, et les grandes entreprises minières tunisiennes n'ont pu fonctionner et prospérer que grâce à un apport important de capitaux exclusivement étrangers. Et il faut que cette importation de capitaux se continue, pour renouveler, moderniser l'outillage des exploitations, pour soutenir les entreprises en période de crise. Pour cela, la seule méthode qui nous est imposée, c'est d'assurer aux capitaux actuels une rémunération honnête qui encourage de nouveaux efforts d'investissements. Insistons sur le fait que, quelles que soient les opinions que l'on puisse avoir sur le régime capitaliste en général, l'adoption d'une politique de rémunération intéressante des capitaux en Tunisie doit forcément apparaître comme une nécessité, à cause de l'insignifiance de l'épargne intérieure. Ce serait certainement une politique à courte vue que d'attendre une amélioration de la situation des mines d'une sévérité excessive vis-à-vis des dividendes distribués aux actionnaires des grandes sociétés minières.

Si nous examinons alors le deuxième élément du prix de revient que nous citons plus haut, l'élément salaires, nous allons nous trouver devant des problèmes délicats, qui font l'objet, depuis la dernière guerre, des préoccupations constantes de toutes les autorités intéressées. Les mines tunisiennes et, en général, toutes les entreprises du même genre établies en pays neuf, faiblement équipé, pouvaient connaître avant guerre une certaine prospérité grâce au bon marché de la main-d'œuvre locale. Ce prix relativement bas de la main-d'œuvre arrivait à compenser, outre son faible rendement propre, les efforts d'investissement démesurés que l'on était obligé de consentir dans des régions déshéritées, parfois désertes, sans équipement public existant. Depuis la dernière guerre, le coût relatif de la main-d'œuvre a crû en Tunisie sans que le rendement individuel des ouvriers, et cela pour toutes sortes de raisons, ait augmenté de façon correspondante. Il s'ensuit un déséquilibre qui suffit à compromettre gravement la situation économique des mines. La méthode à adopter dans ces conditions est toute tracée. Il faut d'abord que les mineurs, augmentent leur productivité individuelle, avec les moyens à leur disposition, dans leur intérêt même, pour que les exploitations dont ils vivent puissent rétablir leur prospérité ancienne. Mais il faut aussi que les exploitants eux-mêmes donnent aux ouvriers tunisiens la possibilité d'augmenter encore le rendement de leur travail, en modernisant leur outillage.

Nous rencontrons là un moyen d'agir sur les prix de revient qui à notre avis est le plus sûr, chaque fois qu'il est applicable. Mettons tout d'abord à part le cas des mines de plomb et de zinc, où la mécanisation paraît une solution discutable. Il suffit de rappeler qu'il s'agit de toutes petites mines, pour lesquelles des investissements onéreux paraîtraient peu en rapport avec l'ampleur de la production à espérer; de façon plus générale, l'allure du marché mondial du plomb et du zinc interdit presque les investissements trop importants en engins mécaniques; car, en période de crise, on peut toujours, en réduisant

le personnel d'une exploitation manuelle, mettre la mine en sommeil et réduire ses dépenses presque proportionnellement à sa production. Il n'en va pas de même si l'on a des machines importantes et coûteuses à amortir, quelle que soit la production, quelle que soit la situation du marché. Les seules améliorations que l'on peut apporter dans le domaine de l'exploitation seraient plutôt dans le choix de méthodes plus rapides d'abattage et de déblocage, et de méthodes plus économiques et plus sûres d'enrichissement du minerai.

Mais, par contre, dans les autres mines de Tunisie, la mécanisation paraît possible et souhaitable. Cette possibilité n'a d'ailleurs pas échappé aux exploitants qui, de plus en plus, s'orientent vers l'emploi de machines puissantes, permettant de multiplier l'activité humaine dans des proportions considérables. Il n'est que de considérer les résultats obtenus dans les chantiers de la mine de Djerissa pour s'en convaincre. Mais, pour que l'effort entrepris par les exploitants puisse se soutenir et se développer, il faut à tout instant qu'ils sentent derrière eux l'appui des Pouvoirs publics.

Et ce sera le dernier point que nous examinerons, que de voir dans quelles conditions l'aide du Gouvernement Tunisien peut efficacement s'exercer, dans la lutte que les entreprises minières sont obligées de soutenir pour subsister. Cette aide doit être d'abord technique et, sous cette forme, elle a déjà commencé à se faire sentir puissamment. L'électrification des centres miniers est très avancée, et sera effectuée entièrement dans un délai relativement bref, surtout grâce à la ligne d'interconnexion à 90 KV. qui nous reliera à l'Algérie : les exploitations pourront ainsi recevoir des fournitures d'énergie plus sûres, plus importantes et meilleur marché. L'Etat a pu aussi construire des pistes et routes reliant les principaux centres miniers aux villes les plus importantes de la Régence. Il s'agit là d'œuvres de longue haleine, mais qui, résolument entreprises, sont en bonne voie de réalisation.

Mais l'œuvre de l'Etat ne doit pas s'arrêter à une aide technique, et il serait souhaitable qu'elle se doublât d'une aide financière largement conçue. Car il ne faut pas oublier qu'une part importante du prix de revient est due aux taxes de toutes sortes qui grèvent, sinon l'exploitation minière elle-même, mais le transport, l'exportation, le commerce des minerais. Ces charges si lourdes absorbent des capitaux qui seraient peut-être mieux employés à autofinancer l'équipement des exploitations et limitent, étouffent la production. Une politique fiscale à rendement moins immédiat, mais tenant compte des nécessités économiques majeures, serait certainement bien plus indiqué pendant la période de crise que nous traversons.

Plus généralement, on peut affirmer, et ce sera notre conclusion, que tous les problèmes qui se posent aux exploitants tunisiens sont à l'échelle nationale et que seule une politique éclairée du Gouvernement Tunisien pourra les résoudre. Dans le domaine technique de l'équipement public, dans le domaine social, où la plupart des conflits miniers se posent à l'échelle même de la vie sociale de tout le pays, dans le domaine fiscal enfin, il importe de bien se rendre compte que les solutions adoptées mettent en jeu la presque totalité du commer-



ce extérieur du pays, la subsistance du tiers des travailleurs industriels, en fait la prospérité économique de la Tunisie.

Nous avons essayé de montrer que des solutions raisonnablement sûres et raisonnablement accessibles existent et sont très généralement connues. Il suffira que les ouvriers et exploitants se décident fermement à les adopter et que le Gouvernement qui a un rôle important à jouer, ait la volonté de les respecter et parfois de les imposer.

Henri RASTOUL,

*Ingénieur Principal des Mines.*